



giro.com

MAI
2009

LE MOT DU MAIRE

Le printemps, une des quatre saisons merveilleusement mises en musique dans quatre concertos pour violon par Antonio Vivaldi, compositeur italien du début du 18^{ème} siècle, un des maîtres de la musique baroque.

Le printemps c'est aussi "un clou qui chasse l'autre". L'autre, cet hiver qui n'en finissait plus. On en arrivait à croire que la terre avait ralenti sa course autour du soleil.

Le printemps, cette saison qui exprime la renaissance de la vie, un message d'espoir, un encouragement à repartir.

Mais si le printemps c'était aussi un appel de la nature à nous rappeler, à nous sensibiliser à ce qu'il y a de plus précieux sur la terre : la vie ?

Un appel de la vie : « Tu me trouves belle ? Tu veux continuer à jouir de moi ? Alors protège-moi et tu vivras mieux, tu vivras ! »

Qui n'a pas entendu « Sauvons la planète » ? Mais est-ce la planète qui est en danger ? Les planètes Mercure, Mars, Vénus, malgré les terribles conditions qui existent à leur surface sont toujours là. Et si c'était tout simplement la vie qu'il faut sauver, et peut-être plus en danger que d'autres, cette forme de vie à laquelle nous, humains, nous appartenons.

Aujourd'hui, le printemps c'est toujours et encore ce message que la nature nous adresse, une démonstration de cette volonté de vie, une invitation à sa rencontre. Elle nous offre un spectacle, elle devient source de jouvence, pour notre plaisir, notre bien-être.

A Giromagny, nous vivons dans la nature, elle est à nos portes, à portée de bonnes chaussures pour aller à sa rencontre, alors . . .

Et vous, qu'en pensez vous ?

UN BEAU DEBUT DE SAISON



Pour la 3^{ème} édition des 4 heures VTT de Giromagny, le dimanche 22 mars, 41 équipes venues de Franche-Comté, d'Alsace et des Vosges, avec des "pointures" de niveau national, sont venues s'affronter sur un tracé de 6 km autour du fort Dorsner. Beaucoup de compétiteurs ont trouvé là des conditions idéales pour se préparer aux compétitions de printemps, ce type de circuit étant bien adapté pour faire du "rythme". Les spectateurs venus nombreux ont pu assister à un beau duel en tête de course remporté finalement par un ancien du club, Arnaud Grosjean, associé au lorrain Gilles Sarrazin, devant notre champion de France Fabien Canal associé à Fabien Bragagia. En juniors, la victoire et revenue au local Alrick Martin associé à Lucas Garbelotto.

Pour "enfourcher" sur ce beau début de saison, l'US Giro VTT organisera le samedi 30 mai la Randonnée VTT du Pays sous Vosgien, une manifestation ouverte à tous les amateurs de VTT. Deux circuits de 20 et 42 km, avec des dénivelés de 500 et 1500 m, permettrons à chacun de rouler suivant son niveau physique. Les départs auront lieu à partir de 13H30 devant le Centre Socioculturel jusqu'à 17H00 pour les 42 km et 18H00 pour les 20 km. Les circuits seront fermés à 20H30. Trois ravitaillements seront prévus ainsi qu'un lavage des vélos, des douches et une restauration. Le montant de l'inscription est fixé à 6 € (5 € par personne pour les familles). Renseignements au 03 84 29 53 82 (Daniel MARTIN, courriel : daniel.martin50@wanadoo.fr) ou 03 84 29 32 15 (Jean-Luc COLIN, courriel : j-l-colin@orange.fr) et sur le site usg-vtt.over-blog.com.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL

Dix-huit conseillers sont présents et 4 sont représentés pour cette séance ordinaire du Conseil Municipal au programme varié. En dépit de cette variété, toutes les décisions furent prises à l'unanimité et par conséquent les résultats des votes ne seront pas rappelés dans chacun des points détaillés ci-dessous.

Les 2 premiers points concernent des réorganisations de postes destinées à permettre une évolution de carrière de 2 agents

ainsi qu'une période de recouvrement lors d'un futur départ en retraite. Ainsi un poste de rédacteur principal est créé ainsi qu'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe alors qu'un poste d'ATSEM de 1^{ère} classe est supprimé. Les incidences budgétaires de ces transformations avaient été anticipées lors de la préparation budgétaire 2009 et par conséquent aucun ajustement budgétaire n'est nécessaire.

Le 3^{ème} point est relatif à un ajustement technique : il s'agit de délibérer pour demander officiellement la subvention parlementaire de 20 000 € promise par notre député, Michel ZUMKELLER, en contribution à la rénovation de la salle des fêtes et de la salle de musique.

Le 4^{ème} point concerne la désaffectation définitive d'un logement de fonction de l'école Dr. Benoît afin de le mettre en location, suite à l'avis favorable de l'inspection d'académie.

Le 5^{ème} point décide des conditions de remboursement des frais de mission, de participation aux actions de formation et de participation aux concours de la fonction publique pour les agents communaux, sur la base des décrets nationaux fixant ces conditions.

Le 6^{ème} point concerne une première vague de subventions aux associations. Il s'agit des associations pour lesquelles des conditions de subventions ont été

établies de longue date par rapport à des activités d'intérêt communal. CSCHS (accueil périscolaire) : 104 200 € ; Clique Jeanne d'Arc (animation des fêtes patriotiques) : 150 € ; Amicale du personnel : 4350 € ; Ecole Chantoiseau : 858,79 € ; Ecole Dr. Benoît : 1802,52 € ; Ecole Joseph Lhomme : 1193,48 € ; Ecole de musique ACV : 1700 €. Les subventions aux autres associations seront décidées lors du prochain conseil municipal, après avis définitif des commissions "sports" et "vie associative, culture, jeunesse".

Le 7^{ème} point porte sur un projet de déclassement du domaine public du square de l'ancien Paradis des loups, dans le cadre du projet d'implantation d'un hôtel en ce lieu. Ce projet d'hôtel, qui comporterait également des services liés à l'accueil touristique et aux activités sportives, trouverait effectivement en ce lieu un espace idéal propre à redynamiser fortement le cœur de ville. Sur cette base, le conseil

décide d'engager la procédure de déclassement du domaine public qui commencera par une enquête publique.

En 8^{ème} point le conseil adopte une motion « contre l'augmentation de la redevance de traitement des ordures ménagères ». Il s'agit par ce geste d'attirer l'attention de l'ensemble des parties concernées par ce service sur la nécessité de mobiliser toutes les énergies afin de limiter l'évolution des coûts de retraitement qui viennent impacter fortement le budget des ménages.

Le 9^{ème} point décide du principe de cession d'une parcelle de terrain située en face des "casernes" à la CCHS en vue de l'édification du futur Centre Socioculturel. Cette parcelle contient notamment l'actuel bâtiment du Centre Socioculturel ainsi que les ateliers municipaux (*dont le déménagement a été acté lors de la précédente réunion du Conseil*). Les conditions de cette cession seront déterminées ultérieurement.

CONSEIL D'ADOLESCENTS DU 1^{ER} AVRIL

12 conseillers sont présents et la séance est animée par Alphonse MBOUKOU et Jean LEFEVRE. Roland MOZER, ancien Maire, fondateur du CME (devenu CMA), Joseph NATTER : adjoint au Maire, Patrick LALLEMENT, des services techniques de la ville et Cécilia PEREIRA, agent commercial de la société AJ3M-DMR participent à cette séance dont l'ordre du jour comporte 3 points : l'organisation de l'anniversaire des 20 ans du CMA, la création de nouvelles aires de jeu et les opérations Giro-propre et Savoureuse-propre.

Invité par les animateurs du CMA, Roland MOZER explique l'origine du Conseil Municipal des Enfants (*devenu CMA en 2003*) et constate que 20 ans après, la structure qu'il avait créée est encore là, ce qui laisse à penser qu'elle répond à une réelle attente des Jeunes de notre Commune. L'idée lui était venue en regardant ce qui se faisait déjà alentour. « Les Jeunes ont le droit de critiquer, d'émettre leurs idées, de s'exprimer, de réaliser des projets et de comprendre comment fonctionne leur com-

mune. Le démarrage a eu lieu à la rentrée scolaire 1989, avec l'organisation des élections dans les écoles (beaucoup d'enthousiasme au début) et le mandat durait jusqu'à l'âge de 13 ans. Les séances étaient encadrées par des adultes élus, avec des intervenants comme aujourd'hui ». Roland MOZER indique être à la disposition des élu(e)s du CMA pour la préparation des 20 ans et leur demande de consulter les archives pour voir les actions menées par leurs prédécesseurs dont ils pourront aussi avoir les noms par la même occasion. Parmi les réalisations du CMA, il y a le terrain de basket du Centre Socioculturel créé en 1991/92, période où le basket était à la mode. Sous son mandat, le CMA a aussi contribué à l'aménagement des aires de jeux dans les écoles (notamment CHANTOISEAU). Des visites d'entreprises, du Conseil Général et des journaux ont aussi été organisées.

En ce qui concerne les aires de jeu, Alphonse MBOUKOU informe les élus qu'il a rencontré le 13 mars dernier Cécilia PE-

REIRA, Joseph NATTER et Patrick LALLEMENT pour étudier la faisabilité des projets proposés lors du dernier CMA. Les trois intervenants expliquent les difficultés techniques, financières et matérielles auxquelles il faudra faire face pour implanter les jeux retenus lors de la session 2007-2008 (tourniquet et tyrolienne). L'idée de remplacer les jeux de l'Ecole Maternelle est évoquée ainsi que la création d'une aire multi sport. Quatre endroits d'implantation sont identifiés : la rue des casernes, le quartier des Vosges au milieu des blocs, le quartier des Prés Heyds et rue Lhomme à la place antérieurement occupée par le monument aux morts. Le principe d'établir un programme pluriannuel et de demander des subventions est évoqué.

La reconduction de l'opération Giro-Propre pour cette année est discutée et soumise au vote : une voix contre, deux abstentions et 7 voix pour conduisent le conseil à décider de reconduire cette opération.

La prochaine séance du CMA est fixée au mercredi 6 mai à 11H00.

INVITATION

Plusieurs salles communales, tant au niveau de la mairie qu'à l'extérieur, ne disposent d'aucun nom spécifique et il est la plupart du temps nécessaire de préciser le lieu où elles se trouvent afin d'éviter les ambiguïtés lorsque des rendez-vous y sont fixés.

La commission communication propose donc de leur attribuer un nom en effectuant des choix en lien avec le passé

minier de notre ville, ceci afin d'accroître par la même occasion le rayonnement de notre commune à travers ce riche passé. Afin de symboliser et de rappeler l'origine du nom retenu, une petite vitrine exposant des pièces typiques pourrait être disposée dans chaque salle, en partenariat avec le musée de la mine.

Avant de procéder à ces dénominations, la municipalité souhaite recueillir l'avis et

les propositions des habitants de la commune. Chacun est donc invité à transmettre son avis et ses propositions par courrier (Mairie, Grand rue, 90200 Giromagny), par courriel (giro.com@giromagny.fr) ou par téléphone à l'accueil de la mairie (03 84 27 14 18), et ce avant la fin du mois de mai. Trois maillots aux couleurs de la ville seront mis en jeu et attribués par tirage au sort parmi tous les participants.

COMMEMORATION DES VICTIMES DE GUERRES



Les premiers monuments en mémoire des soldats victimes de la guerre apparaissent au lendemain de la guerre de 1870.

A Giromagny, la première inauguration d'un monument aux morts eu lieu le 31 octobre 1922 sous la présidence de M. JOURDAIN, ministre du travail. Il est élevé à la mémoire des victimes de la "Grande Guerre" (143 pour Giromagny, 39 pour Auxelles -Haut, 16 pour Vesce-mont et 1 pour Riervescemont). Il s'agit d'un imposant obélisque en grès rose se terminant en ogive qui fût érigé dans l'ancien cimetière entourant l'église, devenu depuis square du Souvenir.

Au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale, un comité pour l'érection d'un monument aux fusillés et victimes de guerre vit le jour. Il était composé de: M. HARTMANN, Maire de Giromagny; M. GINOT, 1^{er} Adjoint; M. BREUILLOT, conseiller municipal; MM. ROSSI et COLIN, déportés, conseillers municipaux ; Mme CHAU-

CHOT, veuve de fusillé. Le financement de l'ouvrage qui coûtera 356 000 francs (environ 42 000 €) aura mobilisé toute la population sous forme de dons, de souscription, d'organisation d'un bal, d'une collecte à domicile faite par d'anciens déportés et prisonniers et même d'une loterie.

Le monument dédié « Aux morts de la Guerre – Aux morts en Allemagne – Aux fusillés 1939-1945 » est commandé aux établissements ETIENNE de Planois dans les Vosges. Il s'agit d'une stèle en granit gris, décorée de palmes et d'une croix de Lorraine, avec les noms des victimes (13 fusillés, 12 déportés et 47 morts pour la France) inscrits de chaque côté de la partie centrale en lettres d'or. Pour le Conseil Municipal de l'époque, la fonction du monument devait être double : tout d'abord honorer la mémoire de toutes les victimes civiles et militaires bien sûr mais aussi développer le patriotisme de la jeunesse. Ainsi, lors de la séance

du 13 décembre 1945, il fut décidé d'ériger le monument dans un emplacement disponible à coté de l'école Lhomme, afin qu'il soit vu par les enfants lorsqu'ils se rendent à l'école.

Le 27 août 2000, une 3^{ème} stèle a été érigée à l'initiative de l'UNC « en mémoire des morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc pour le canton de Giromagny ». Les victimes sont au nombre de 10 (3 pour Giromagny, 1 pour Eloie, 3 pour Lachapelle sous Chaux, 1 pour Lepuix Gy, 1 pour Vesce-mont et 1 pour Rougegoutte). Cette stèle en granit gris a été placée dans le square du Souvenir, sur la gauche du monument dédié aux morts de la 1^{ère} guerre mondiale.

Depuis les années 40, la configuration de Giromagny a bien changé, en particulier sous la pression de la circulation automobile. Au fil des ans, les cérémonies organisées régulièrement devant le monument dédié aux victimes de 39-45 ont perdu les conditions de recueillement et de dignité nécessaires à la commémoration et placent même les participants en situation périlleuse. De plus, la population scolaire a, depuis de nombreuses années, été répartie entre 2 écoles et rares sont devenus les enfants qui cheminent devant le monument. Le Conseil Municipal a donc décidé de déplacer ce monument au square du Souvenir, sur la droite du monument de 14-18 ; un endroit désormais plus digne et plus propice au recueillement.

ARBRE DE MAI

Le 9 mai, journée de l'Europe, l'arbre de mai (Maibaum en Bavière) sera installé square de la liberté en hommage à notre ville jumelle, Schwabmünchen, dont une délégation nous rendra visite à cette occasion, accompagnée de l'harmonie ALPENG-GRUSS. La cérémonie aura lieu à 11H30 dans une ambiance musicale et sera suivie d'un vin d'honneur en mairie.

En Bavière, la tradition du mâât de mai remonte à la nuit des temps. Il s'agit d'une tradition des Celtes qui ont peuplé le Sud de l'Allemagne : venant des steppes orientales, ils vénéraient la nature et célébraient le début de l'été, le 1^{er} mai, en érigeant un arbre autour duquel ils dansaient pour chasser les mauvais esprits. Cette coutume n'a cessé de se perpétuer au fil du temps, malgré l'opposition farouche de l'église, qui y voyait un rite païen célébrant la fécondité. Finalement, comme bon nombre des rites de nos ancêtres, il fut intégré au culte chrétien.

Depuis le XVIII^e siècle, et encore plus depuis la 2^{ème} guerre mondiale, le mâât de mai est devenu le symbole des villages de Bavière. Il représente l'honneur de la commune et constitue une source de compétition entre les villages qui rivalisent d'ingéniosité et d'efforts pour se doter du plus grand et plus bel arbre. Jusqu'à la cérémonie, il fait l'objet de toutes les convoitises et à ce titre, il est jalousement surveillé jour et nuit, par les hommes de la commune, pour décourager les éventuels ravisseurs... L'enjeu est de taille, car en cas de vol, les victimes se verraient dans l'obligation de verser une rançon en nature (bière et victuailles) et surtout de porter le poids de la honte ! Dépourvu de son écorce, le tronc de l'arbre est décoré sur toute sa hauteur par des figurines représentant les différents corps de métiers (charpentiers, menuisiers, maçons, ...) ainsi que les blasons des principales associations de la commune.

Cette année à Giromagny le sapin est offert par la commune ; il a été choisi par l'ONF, coupé par les Amis de Schwabmünchen, descendu aux frais de la commune puis écorcé, traité et décoré par les Amis de Schwabmünchen ; il sera mis en place gracieusement par l'entreprise Périat.



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

MARCHE



Le samedi 9 mai, journée de l'Europe, verra à nouveau un marché exceptionnel à Giromagny. L'emplacement traditionnel de la place De Gaulle sera étendu à la place des Mineurs et à la Grand rue avec la participation de commerçants de la commune, de nouveaux marchands ambulants et des stands de produits du terroir et de spécialités de pays. Des aménagements de la circulation seront organisés pour l'occasion.

LECTURE

Si votre intérêt pour la lecture se heurte à des difficultés physiques, l'association des donneurs de voix peut répondre à votre attente grâce à sa bibliothèque sonore qui propose déjà quelques 3000 ouvrages sous forme de K7, CD ou MP3. Le service est gratuit pour les adhérents et les ouvrages peuvent être reçus et retournés par la poste avec un choix effectué sur catalogue.

Contact et inscription : Association des donneurs de voix, 24 rue Gaston Defferre, 90000 BELFORT, 03 84 21 01 97 ; courriel : biblioson@orange.fr.

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA
N° 91 - Dépôt légal 05-2009

Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale
KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER,
Alphonse MBOUKOU.

CONCERT

"Orphée, chœur du Conservatoire de Musique et de Danse de Belfort" (Chef de chœur : Jocelyne Comparini) et "Synfonietta" (orchestre des élèves du 3^{ème} cycle du même Conservatoire), sous la direction de Jean-Jacques Griesser, donneront un concert en l'église Saint Jean-Baptiste, le samedi 23 mai à 17H00, avec le soutien des Amis de l'Orgue de Giromagny.

Le concert débutera par un choral de Mozart "Ach Gott, vom Himmel sieh darein !", extrait de la Flûte enchantée, dans une transcription pour orgue de Daniel Maurer. Puis sera donnée la Grande Messe en ut mineur KV 427a du même compositeur, avec Jocelyne Comparini, soprano colorature, Marie-

Pierre Wehrlé, mezzo-soprano, Howard Shelton, ténor et Paul Widmer, basse.

C'est à Vienne, entre 1782 et 1783, que Wolfgang Amadeus Mozart travaille à sa messe en ut, parfois dite "inachevée". Il fait appel à 4 solistes (2 sopranos, ténor, basse), à un vaste effectif choral allant jusqu'à un double chœur, ainsi qu'à un orchestre très fourni en vents et un orgue. La genèse de cette oeuvre correspondait à un vœu du musicien : celui de voir guérir sa fiancée Constance, alors très malade, et de pouvoir l'épouser.

Billetterie sur place le jour du concert. Adultes : 10 € ; tarif réduit : 5 € (étudiants et demandeurs d'emploi). Gratuit jusqu'à 16 ans. Renseignement auprès de Marie-Claude EHRET, au 06 33 92 87 67.

PETANQUE



27 triplettes de vétérans étaient inscrites au challenge Daniel JACOPIN qui a eu lieu le vendredi 10 avril sous un soleil radieux, incitant à poursuivre les parties jusque tard dans la nuit. La finale a été

remportée par l'équipe Gérard Cecere, Jean Zaragoza et Jean-Claude Larrière de Vesoul. Une belle animation de notre centre ville à mettre au crédit du dynamique club bouliste.

EN MAI ...

Vendredi 1er : # Concours CSO Poney / Ponam au centre hippique.

Samedi 2 : # Handball à 19H00 : masculins séniors : US GIROMAGNY vs MARNAYSIEN; NB: l'accueil de la mairie sera fermé ce samedi.

Mercredi 6 : # Conseil Municipal d'Adolescents à 11H00.

Vendredi 8 : # Commémoration de la victoire (UNC).

Samedi 9 : # Début de la semaine de l'Europe, marché étendu place des Mineurs et inauguration de l'Arbre de mai à 11H30 au square de la Liberté; NB: l'accueil de la mairie sera fermé ce samedi.

Samedi 16 : # Championnat des clubs organisé par la société bouliste à partir de 13H00 (équipes de 6 à 10 joueurs) ;

handball à 18H00 : féminines séniors : US GIROMAGNY vs MELISEY

et à 20H00 : masculins séniors: US GIROMAGNY vs FOUGEROLLES.

Dimanche 17 : # Fête de la Transhumance organisée par l'association "Transhumance et Traditions".

Samedi 23 : # Concert par l'orchestre Synfonietta et le chœur Orphée avec la messe en ut mineur de Mozart à 17H30 à l'église ;

Gala de l'Harmonie de Giromagny à 20H30 au T2S.

Samedi 23 : # Handball à 19H00 : masculins séniors : US GIROMAGNY vs VAL DE SAONE.

Lundi 25 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Vendredi 29 : # Conseil Municipal à 19H30.

Samedi 30 : # Randonnée VTT du Pays sous Vosgien (USG VTT).